



Les inscriptions aux ACM de Mars sont désormais accessibles via le Portail Famille. Pour pouvoir inscrire vos enfants, la démarche à suivre se déroule en deux temps :

ÉTAPE 1: FAIRE UNE PRÉ-INSSCRIPTION

Pour commencer, suivez ces étapes :

1. Allez dans l'onglet **INSCRIPTIONS**
2. Cliquez sur « **+ inscription** » et choisissez votre enfant
3. Sélectionnez le service **Caisse des Écoles : ACM / periscolaire**
4. Choisissez l'activité **ACM du 2 au 11 mars 2026**
5. Sélectionnez l'école et la date de début des ACM souhaitée
6. Choisissez les jours
7. Cliquez sur **Valider**

→ Le prix par jour s'affiche à titre indicatif.

Votre demande est envoyée à la Caisse des Écoles et apparaît avec le statut « **En attente** ». Lorsque votre demande est acceptée, vous recevez un mail : « **Votre demande d'inscription est activée** ».

Le statut devient alors « **Réservation disponible** ».

→ Vous pouvez maintenant passer à la deuxième étape.

ÉTAPE 2: RÉSERVER LES JOURS (OBLIGATOIRE)

Cette étape est indispensable pour finaliser l'inscription. Une fois la pré-inscription validée :

1. Allez dans l'onglet **PLANNING**
2. Patientez quelques instants : le nom de votre/vos enfant(s) s'affiche
3. Dans le calendrier, choisissez la date de début des ACM souhaitée
4. Cliquez en haut à droite sur « **+ Réservation** »
5. Sélectionnez les journées d'ACM souhaitées

⚠ Pensez à changer de semaine pour accéder aux journées de la seconde période.

6. Cliquez sur « **Afficher mon panier** »
7. Vérifiez les informations enregistrées : le montant total s'affiche
8. Cliquez sur « **Payer** » pour effectuer le règlement et valider votre inscription